
Procès-verbal de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE

Cote du document: EB/136

Date: 25 novembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Deirdre Mc Grenra

Secrétaire du FIDA par intérim

Bureau de la Secrétaire

courriel: igmr@ifad.org

Table des matières

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session	1
Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour	1
Point 3 de l'ordre du jour – Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale [E]	2
Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles	3
a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]	3
b) Politiques et stratégies	6
i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement [I]	6
ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) [A]	7
Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation	8
a) Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA [E]	8
b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]	8
c) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 [E]	10
Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles.....	12
a) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]	12
b) Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique [A]	12
Point 7 de l'ordre du jour – Questions financières	13
a) Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12 [E]	13
b) Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement [A]	14
Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance	15
a) Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA [A]	15
b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024 [A]	15
c) Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et dates de la visite en Ouganda [A]	15
d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA [A]	16
Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses	16
a) Informations actualisées sur la transition avec la nouvelle Présidence [I]	16
Clôture de la session	16

Annexes

- I. Résultats concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-sixième session du Conseil d'administration
- II. Liste des documents soumis avant la cent trente-sixième session du Conseil d'administration
- III. Délégations à la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE
- IV. Ordre du jour de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – 13-15 septembre 2022

Procès-verbal de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – RÉUNION HYBRIDE

Point 1 de l'ordre du jour – Ouverture de la session

1. La cent trente-sixième session du Conseil d'administration a été ouverte par le Président du FIDA et Président du Conseil d'administration, Gilbert F. Houngbo. Le Président a donné la parole au futur Président, Alvaro Lario, qui a prononcé un discours d'ouverture.
2. Le procès-verbal suit l'ordre dans lequel les points étaient inscrits à l'ordre du jour. Lorsqu'il y a lieu, les principaux résultats des délibérations sont présentés dans des encadrés. La liste des documents soumis au Conseil d'administration figure à l'annexe II.
3. Le Président a souhaité la bienvenue aux représentants nouvellement accrédités, à savoir M. Mei Hongyong (Chine), M. Prasanna Salian (Inde), M. James Catto (États-Unis d'Amérique), et au nouveau représentant du Brésil, M. Leonardo Lima Chagas, qui participait à sa première session du Conseil d'administration du FIDA.
4. Le discours d'ouverture complet du Président ([EB 2022/136/INF.6](#)) et celui du futur Président ([EB 2022/136/INF.7](#)) sont disponibles sur la plateforme interactive réservée aux États membres.
5. Les membres ont exprimé leurs condoléances au peuple du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et aux pays du Commonwealth endeuillés par le décès de Sa Majesté la Reine Elisabeth II.

Point 2 de l'ordre du jour – Adoption de l'ordre du jour

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour provisoire, qui a été révisé pour ajouter, au titre des questions diverses, un point sur les activités relatives à la passation de fonctions au Bureau de la Présidence. L'ordre du jour provisoire présentait les points pour examen en séance, les points pour commentaires en ligne et les points pour approbation par vote par correspondance. Les résultats des votes par correspondance sont présentés à l'annexe I.
- La version révisée de l'ordre du jour est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres, sous la cote [EB 2022/136/R.1/Rev.1](#).

Point 3 de l'ordre du jour – Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale [E]

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris note des informations actualisées sur la participation du FIDA à un certain nombre d'initiatives d'envergure mondiale en riposte à la crise alimentaire globale, comme présenté dans le document [EB 2022/136/R.2](#).
- Les membres ont exhorté le FIDA à assurer une riposte coordonnée, de portée mondiale, qui évite tout double emploi, et où les ressources limitées soient déployées conformément à l'avantage comparatif du Fonds, l'accent étant mis sur la durabilité à long terme et la résilience.

6. Les membres ont accueilli avec satisfaction les informations actualisées sur la participation du FIDA à diverses initiatives de lutte contre la crise alimentaire mondiale. Eu égard à l'impact de la guerre en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale, les membres, appelant à la fin des hostilités, ont mis en exergue l'importance du rôle du FIDA et sa valeur ajoutée dans la lutte contre les effets de cette crise. Plus particulièrement, son action centrée sur le relèvement à long terme, la durabilité et la résilience était un complément essentiel au soutien humanitaire d'urgence apporté par d'autres partenaires. Les membres ont également noté que la riposte à la crise représentait une occasion de renforcer la visibilité du Fonds dans l'échiquier mondial du développement et de faire reconnaître son travail, particulièrement au regard de la future Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA13). Les membres ont souscrit à la continuation du processus de décentralisation du Fonds, l'objectif étant de renforcer la présence dans les pays et de garantir que de telles initiatives mondiales correspondent aux demandes des pays.
7. Tout en accueillant favorablement la participation du FIDA à différentes initiatives et en reconnaissant leur complémentarité, un certain nombre de membres ont exprimé leur inquiétude concernant la possible prolifération d'initiatives. Ils ont répété qu'il était important d'éviter les chevauchements et la fragmentation, et d'assurer la coordination. La cible générale devrait être de renforcer les structures existantes et de s'appuyer sur les programmes et projets en cours. Compte tenu de la petite taille du FIDA, les membres ont mis en garde contre le risque d'être trop sollicité. Néanmoins, ils ont témoigné leur confiance envers le Fonds, qui saurait veiller à la cohérence entre les différentes initiatives. La direction a assuré au Conseil que le FIDA était bien centré sur son avantage comparatif en protégeant les moyens d'existence pour faciliter le relèvement, et qu'il visait la durabilité à long terme et la résilience. Étant donné la variété de ces initiatives, les contributions du Fonds allaient du travail analytique et la formulation de recommandations stratégiques, à la coordination, en apportant un suivi et une perspective à plus long terme à des ripostes à court terme. La direction a assuré que le FIDA suivait une approche pragmatique, répondant aux demandes des pays et ciblant les populations les plus vulnérables.
8. Les membres ont souligné qu'il importait de renforcer davantage la coordination avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et institutions financières internationales. La direction a noté que la coordination entre ces organismes était particulièrement forte dans les pays où le FIDA avait des bureaux et des directeurs ou directrices de pays, étant donné leur collaboration étroite avec les équipes de pays des Nations Unies et leur engagement dans le Groupe de la sécurité

alimentaire. La direction a reconnu qu'il était essentiel de suivre une approche multilatérale coordonnée en dialogue avec la société civile et le secteur privé.

9. Le Conseil d'administration a accueilli favorablement le début des activités au titre de l'Initiative de riposte à la crise et demandé davantage d'informations sur les opérations en cours et prévues. La direction a informé le Conseil que le FIDA tenait prêtes neuf propositions de projet et qu'il était en mesure de financer six d'entre eux avec les fonds actuels, en comptant la contribution de 10 millions d'USD annoncée par les États-Unis d'Amérique en faveur de l'Initiative. Les activités relatives à trois propositions de projet dont le financement était déjà assuré avaient déjà commencé.
10. La mobilisation de ressources était essentielle et le FIDA a été invité à augmenter les emprunts et à mettre à profit sa note de crédit pour mobiliser des investissements additionnels afin de répondre aux conséquences à plus long terme de la crise.
11. À la demande des membres, la direction a fourni des informations complémentaires sur les enseignements tirés et les effets de la crise tels qu'observés sur le terrain. La crise en cours était le résultat d'un ensemble complexe de facteurs enchevêtrés, parmi lesquels les changements climatiques, la COVID-19 ou la guerre en Ukraine. Un ou une membre a fait remarquer les effets délétères des sanctions sur la crise alimentaire mondiale. Retenant les leçons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, le FIDA avait pour l'Initiative de riposte à la crise concentré plus d'investissements sur moins de pays et simplifié les processus d'approbation pour accroître la réactivité. Les équipes de pays avaient remarqué un impact conséquent sur les dépenses des ménages pour ce qui est de l'alimentation, l'éducation, la santé et la capacité des petits producteurs à financer leurs moyens de production. Compte tenu de la flambée du cours des engrais, la priorité du Fonds concernait plutôt l'utilisation d'engrais biologiques.
12. La direction a redit à quel point il importait que le FIDA prenne part à ces initiatives pour faire entendre les petits exploitants, les femmes et les hommes pauvres des zones rurales et les jeunes, et a remercié les membres pour leurs commentaires.

Point 4 de l'ordre du jour – Questions institutionnelles

a) Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA [E]

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA pour 2023, et les perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, qui était un bon point de départ pour les délibérations.
- En ce qui concerne le budget ordinaire proposé, le Conseil d'administration a demandé davantage d'informations sur:

- les dépenses, récurrentes ou non, relatives à la décentralisation;
 - l'incidence financière du travail en situation de fragilité ou de conflit;
 - l'impact de l'augmentation des salaires fixée dans le système des Nations Unies sur le projet de budget définitif;
 - la proposition d'allocation des ressources dans l'organisation;
 - les économies, la hiérarchisation des priorités et les arbitrages à envisager.
- Sur la base des informations additionnelles à fournir, le Conseil d'administration se réjouirait à la perspective de collaborer avec la direction dans l'objectif d'atteindre un consensus sur le projet de budget qui devait être soumis à la session de décembre.
 - Le Conseil d'administration a repris à son compte le budget-programme pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation (IOE), et a accueilli avec satisfaction la finalisation de l'évaluation au niveau de l'institution sur la décentralisation en 2023.

13. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction l'aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023 et les perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, ainsi que l'aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et le plan indicatif pour 2024-2025 d'IOE ([EB 2022/136/R.3](#)). Le Conseil a également noté les examens menés par le Comité d'audit et le Comité de l'évaluation et souhaité la bienvenue au Mexique, dont l'ambassadeur, Miguel García Winder, venait d'être élu à la présidence de ce dernier comité.
14. Certains membres ont souligné le décalage entre l'ambition portée par le FIDA et ses ressources budgétaires et se sont dits favorables à une légère augmentation du budget ordinaire, tandis que d'autres membres ont rappelé les contraintes budgétaires auxquelles les États membres faisaient actuellement face, ainsi que le besoin d'augmenter l'efficacité et de parvenir à réduire les coûts en hiérarchisant les activités.
15. Le gros des dépenses budgétaires s'expliquait par la décentralisation 2.0 et l'engagement accru en situation de fragilité ou de conflit. À cet égard, et dans un souci de transparence totale, les membres du Conseil ont demandé plus de détails sur les dépenses d'investissement, récurrentes ou non, relatives à la décentralisation 2.0 et sur l'incidence financière réelle et nominale du travail en situation de fragilité ou de conflit. Une justification quantitative plus solide et empirique concernant la pression sur les coûts associée à chaque scénario budgétaire serait la bienvenue, étant donné l'impact de l'augmentation des salaires dans le système des Nations Unies sur le projet de budget définitif. De même, les membres ont demandé des éclaircissements au sujet de l'allocation des ressources au sein de l'institution et sur la part du budget directement consacrée aux opérations. Ces informations rendraient les discussions plus constructives et faciliteraient la convergence d'opinions à l'avenir.
16. Les membres ont noté avec satisfaction que l'exécution du budget s'améliorait et que le taux de report, qui était dans la même fourchette que les années précédentes, était conforme au Règlement financier. Les membres ont dit attendre avec intérêt de pouvoir examiner comment le taux de report pourrait être davantage réduit et demandé plus de détails sur la manière dont les crédits correspondants seraient utilisés. La direction a précisé que les ressources reportées seraient utilisées pour pallier des imprévus, qui se présentaient invariablement.

17. Certains membres ont insisté sur le besoin de mettre en place la décentralisation 2.0 dès que possible, mais d'autres ont souhaité un examen plus approfondi de ses répercussions financières. La décentralisation était capitale pour gagner en efficacité sur le terrain, et les membres ont reconnu qu'il était important de consacrer des ressources à une gestion financière solide afin de maintenir la bonne note de crédit du Fonds et se doter des compétences requises pour soutenir l'expansion des activités de prêt. Cela dit, la direction devrait saisir l'opportunité d'examiner la structure de l'organisation pour veiller à ce qu'elle corresponde à l'orientation stratégique du FIDA et à son cœur de son mandat. Il faudrait en faire davantage pour identifier les gains et les économies structurels, dont ceux issus de la mise en œuvre du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies. Une meilleure coordination des processus de transition des ressources humaines, un volume et une répartition correcte des compétences, ainsi que la prise en compte de l'actualisation de l'échelonnement des multiples réformes de ces dernières années pourraient également produire des gains d'efficacité.
18. Il est particulièrement important d'identifier ces gains afin d'atteindre les cibles de FIDA12. Il fallait plus de clarté d'une part, sur les investissements dans les engagements prioritaires pris au titre de FIDA12 et, d'autre part, sur la réponse aux conclusions de l'évaluation et de l'audit au sujet de la pérennité des résultats, de la reproduction à plus grande échelle, de la passation de marchés, des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), du renforcement des capacités, de la gestion des connaissances et de la concertation sur les politiques. Les membres ont également mis en avant, entre autres axes de travail, la collaboration avec le secteur privé, le financement de l'adaptation aux changements climatiques et la promotion de l'innovation, y compris au moyen de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Les membres ont affirmé la nécessité de refaire correspondre ambition et ressources, la direction étant la mieux placée pour formuler des recommandations concernant la manière dont les activités devraient être financées, à la fois à court et moyen terme, sans que l'impact sur le terrain soit sérieusement affecté.
19. Compte tenu du mandat du FIDA et de l'attention qu'il porte aux objectifs de développement durable nos 1 et 2, la plus grande priorité devrait être donnée au soutien aux pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Les crises en cours, qu'il s'agisse de la COVID-19, des conflits ou des changements climatiques, causeraient l'augmentation du surendettement de nombreux pays, ce qui affecterait leur capacité à obtenir des financements dans le cadre du Mécanisme d'accès aux ressources empruntées (MARE), et auraient une incidence négative sur le remboursement des prêts au FIDA. La direction a été invitée à multiplier ses efforts pour accroître la part des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire de la tranche inférieure dans le portefeuille tout en maintenant la viabilité financière du Fonds, et à déployer les ressources budgétaires de façon à maximiser leur impact opérationnel.
20. La direction a encouragé les membres à observer les processus budgétaires dans d'autres banques multilatérales de développement et proposé que ce sujet soit examiné à la Consultation sur FIDA13.
21. Le Conseil d'administration a salué à la fois les évaluations prévues dans le programme de travail d'IOE et l'augmentation modérée dans son projet de budget, compte tenu de l'importance des fonctions d'évaluation et d'apprentissage du Fonds. Les membres attendaient avec intérêt de pouvoir examiner l'évaluation au niveau de l'institution du processus de décentralisation du FIDA.

22. Enfin, le Conseil d'administration attendait avec impatience de délibérer plus avant avec la direction des questions budgétaires avant la session de décembre. Ces délibérations seraient particulièrement importantes vu la passation de fonctions à la tête du Fonds et la future consultation sur la reconstitution des ressources.

b) Politiques et stratégies

i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement [I]

Résultat des délibérations:

- Les membres ont accueilli avec satisfaction la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027 et attendaient avec intérêt de recevoir des informations actualisées sur la mise en place de la stratégie dans le Rapport annuel sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) et lors de la Consultation sur FIDA13.

23. Les membres du Conseil ont réservé un accueil favorable à la Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027, telle qu'elle figure dans le document [EB 2022/135/R.5](#), qui avait été approuvé par vote par correspondance en avril. Comme demandé par plusieurs membres, le document a été communiqué à titre informatif au cours de la session afin qu'une délibération puisse avoir lieu sur certains points de la stratégie et que les contributions des membres puissent être recueillies en amont de son exécution.
24. Les membres ont souligné les défis uniques auxquels font face les petits États insulaires en développement, caractérisés par leur petite taille, leur isolement géographique, leur manque de ressources et leur extrême vulnérabilité aux changements climatiques. Il était donc capital de s'engager vigoureusement à adopter des approches participatives pour évaluer les besoins. L'approche de programmation adaptative et l'optique visant à transformer les rapports femmes-hommes, définies dans la stratégie, ont également été accueillies favorablement. Les membres ont encouragé le FIDA à continuer d'améliorer les capacités des institutions locales, y compris par l'adoption de technologies, et ont proposé de recourir à l'emprunt auprès du secteur privé pour mobiliser des financements innovants. À la COP27, le FIDA pourrait également se positionner en tant qu'institution mobilisatrice de fonds pour le climat en faveur des petits États insulaires en développement.
25. La direction a été invitée à veiller à ce que la gestion des écosystèmes marins et des zones côtières ainsi que le rôle plus large du risque dans les trajectoires de développement des petits États insulaires en développement soient dûment pris en considération. En outre, l'importance des emplois non agricoles a été mise en avant.
26. La direction est convenue du fait que, malgré la grande hétérogénéité de ces États, une approche régionale pourrait se traduire par des gains d'efficacité et des économies d'échelle et par une plus grande utilisation des fonds, sachant que le décaissement posait problème lorsque les États étaient pris isolément. Fort de ses bureaux à Fidji et en Haïti, le FIDA était mieux armé pour intervenir dans les petits États insulaires en développement et tirer parti des partenariats, ce qui facilitait aussi l'unité d'action des Nations Unies.

ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration, après examen de la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) telle qu'elle figure dans le document [EB 2022/136/R.5](#), a approuvé la décision suivante:

« Après avoir examiné la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022),

le Conseil d'administration décide:

- d'adopter la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022), telle qu'elle figure dans ledit document;
- d'adopter la proposition tendant à ce que la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) entre en vigueur dès son approbation par le Conseil d'administration. »

L'annexe III de la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents (2010) est modifiée pour inclure une exception supplémentaire 13), libellée comme suit:

« les informations régies par un régime de diffusion distinct établi en vertu de la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022). »

- Les membres ont salué la politique, apprécié la détermination du Fonds à faire preuve de transparence et à assurer la reddition de comptes et félicité la direction d'avoir concilié, d'une part, la transparence et le respect des intérêts de l'institution et, d'autre part, l'obligation de confidentialité relative aux partenaires du secteur privé. L'importance de la procédure de non-objection a aussi été mise en exergue, cette procédure étant une bonne pratique permettant aux gouvernements d'être informés et d'appuyer.
- Les membres de la Liste C ont accueilli la politique avec satisfaction et suggéré que l'on apporte des précisions concernant le raisonnement suivi pour hiérarchiser les investissements. Étant donné l'engagement à ne laisser personne de côté, la direction a été invitée à garantir un équilibre géographique entre et au sein des régions lors de la sélection des opérations non souveraines dans le secteur privé, et à s'attaquer à des thématiques transversales comme le climat, l'environnement, l'égalité femmes-hommes et la jeunesse dans le cadre de sa collaboration avec le secteur privé.
- Pour renforcer davantage la transparence, un ou une membre a suggéré le développement d'une politique encadrant les consultations publiques relatives aux projets de documents stratégiques.

Point 5 de l'ordre du jour – Évaluation

- a) **Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA [E]**
- b) **Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) [E]**

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA, ainsi que les commentaires de la direction, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2022/136/R.6](#) et son [additif](#).
- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) pour 2022 et les observations d'IOE, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2022/136/R.7](#) et son [additif](#).
- La direction a été invitée à renforcer la planification, la mobilisation de ressources et la mise en place « d'initiatives intangibles » telles que l'élaboration de politiques et la gestion des connaissances, celles-ci ayant un impact avéré sur la reproduction à plus grande échelle et la pérennité.
- Les prochaines éditions du RIDE devraient s'intéresser aussi aux systèmes alimentaires.
- Les prochaines éditions du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA devraient examiner l'impact de la pandémie de COVID-19 et des crises alimentaires, et rendre compte des enseignements qui en seront tirés.
- Les membres ont dit attendre davantage de cohérence entre les rapports, l'objectif étant de faciliter l'interprétation des résultats et d'identifier les principales recommandations et tendances.

23. Le Conseil a pris note du résumé du Président sur les examens réalisés par le Comité de l'évaluation. Les membres ont félicité IOE pour le nouveau format du Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA, au contenu renouvelé et à la portée élargie, permettant ainsi un meilleur apprentissage basé sur les évaluations. Ils ont aussi félicité IOE et la direction pour leur collaboration fructueuse et les efforts réalisés pour aligner les méthodologies utilisées dans les deux rapports.
24. Les membres ont salué la bonne performance concernant l'adaptation aux changements climatiques, l'environnement et la gestion des ressources naturelles, entre autres, de même qu'en matière de jeunesse et travail décent. Ils ont exprimé le souhait que les systèmes alimentaires soient davantage désormais mis en avant.
25. Les membres du Conseil se sont dits préoccupés par le fait que l'efficacité, la performance des pouvoirs publics et la pérennisation restent les domaines les moins bien notés. Les membres ont mis en évidence le décalage entre l'impact mesuré et la pérennisation à plus long terme des résultats. Il a été suggéré qu'il pourrait être utile, du point de vue du dialogue avec les pouvoirs publics et de la performance de ceux-ci, de passer par les représentations permanentes à Rome. Les membres se sont également montrés inquiets du fait que, en ce qui concerne les interventions ayant obtenu à l'achèvement une note satisfaisante ou mieux pour ce qui est de l'égalité femmes-hommes et de l'autonomisation des femmes, la cible pour FIDA11 n'avait pas été atteinte, et que la performance concernant la reproduction à plus grande échelle avait baissé par rapport à FIDA10.

26. Les membres ont encouragé le FIDA à intensifier ses efforts, en particulier du point de vue de la planification et de la rationalisation intégrées des activités hors prêts, plus précisément la participation à l'élaboration des politiques et la gestion des connaissances, et de celui de la participation des bénéficiaires, de la coopération Sud-Sud et triangulaire et de la qualité des unités de gestion de projet. Les membres ont en même temps reconnu que la direction n'y parviendrait pas sans soutien. Ces activités, facteur essentiel de pérennisation et de reproduction à plus grande échelle, devaient faire partie intégrante du modèle de financement du Fonds, et donc être planifiées et financées de manière cohérente, et occuper une place plus importante lors des délibérations relatives à FIDA13. Il était certain que la décentralisation faciliterait la participation dans la gestion des connaissances, la concertation sur les politiques, le renforcement des capacités et la mise à profit de la coopération Sud-Sud et triangulaire, mais elle ne devait pas être vue comme un remède miracle; elle devait se faire suivant une répartition stratégique de l'expertise adéquate sur le terrain.
27. Les membres ont noté que la performance en Afrique de l'Ouest et du Centre, malgré les améliorations, restait en deçà de celle des autres régions. Les résultats sur le terrain en situation de fragilité ou de conflit montraient que le FIDA savait s'adapter à de telles situations mais, comme détaillé dans l'évaluation infrarégionale de l'engagement du Fonds dans les pays du G5 Sahel, il fallait des solutions financières plus souples et des stratégies de coopération s'appuyant sur une évaluation plus holistique de la fragilité. À en croire la réussite du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP), cette approche avait fait ses preuves.
28. Si des progrès ont été notés en matière d'échanges de connaissances et de bonnes pratiques dans les domaines de l'égalité femmes-hommes, de la nutrition et de la riposte aux situations d'urgence, les membres ont toutefois souligné la discordance entre la faveur dont semblait jouir la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome chez les donateurs et l'appui réellement obtenu. Si le Fonds se concentrait sur son mandat singulier, il ne s'éloignerait pas de sa mission, ses activités ne chevaucheraient pas celles des autres entités des Nations Unies et il tirerait profit des complémentarités et des synergies.
29. S'agissant des délibérations relatives au projet d'enveloppe budgétaire pour 2023, les membres ont soulevé la nécessité d'un recoupement entre les conclusions de ces rapports avec les projets de budget, de façon à ce qu'un débat stratégique sur l'allocation des ressources en fonction des besoins et de l'impact puisse avoir lieu.
30. La direction et IOE ont remercié les représentants et représentantes au Conseil pour leurs commentaires constructifs. Concernant l'apparent manque de cohérence entre les rapports, il a été noté que ceux-ci portaient sur des périodes différentes et donc des contextes différents; le RIDE rendait compte des cibles et engagements pris au titre de FIDA11, tandis que le Rapport annuel sur l'évaluation indépendante au FIDA portait sur des périodes plus longues; ils se complétaient donc l'un l'autre. La direction a proposé d'élaborer un guide succinct mettant les rapports en regard, de sorte que leurs conclusions puissent être plus facilement interprétées.
31. La direction est convenue que le succès de la décentralisation 2.0 dépendait de l'aiguillage de la bonne expertise au bon endroit. D'importants efforts avaient été réalisés pour pourvoir les nombreux postes vacants et investir dans la formation et le perfectionnement du personnel détaché. Tout indiquait que la présence d'un bureau de pays du FIDA était utile en situation de fragilité ou de conflit et la direction avait bon espoir que la présence de personnel qualifié sur le terrain, à proximité des pouvoirs publics et des partenaires clé, bénéficie aussi à la participation à l'élaboration des politiques, à la gestion des connaissances, à la

coopération Sud-Sud et triangulaire, et au suivi-évaluation. Cela dit, la direction voyait elle aussi la nécessité d'améliorer les analyses de la sensibilité aux conflits.

32. En intervenant davantage en situation de fragilité et de conflit, le FIDA s'exposait à une majoration des coûts de conception et de supervision; or, étant donné les contraintes budgétaires actuelles, la direction était bien en peine de couvrir les principaux postes de dépense. De difficiles arbitrages s'imposaient donc. La collecte des données, par exemple, mobilisait beaucoup d'efforts, mais les ressources manquaient pour les analyser et en retirer des recommandations et des approches.
33. La direction a indiqué aux membres que des plans d'action visant les points faibles du Fonds, comme l'efficacité, la pérennisation, la reproduction à plus grande échelle et le suivi-évaluation, étaient en cours d'élaboration. Le FIDA s'attaquait déjà aux problèmes d'efficacité au moyen du Portail clients du FIDA et du Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies. La reproduction à plus grande échelle et la pérennisation seront intégrées d'emblée aux programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP), à la conception des projets et à leur démarrage. Grâce à l'amélioration des systèmes de suivi-évaluation, les résultats des COSOP seraient examinés régulièrement pour permettre, au besoin, d'ajuster l'exécution en temps réel. Cette mesure, combinée au système de passation des marchés de bout en bout, devrait aider les pouvoirs publics à améliorer leur performance.
34. Concernant la sous-performance au chapitre de la pleine intégration de la problématique femmes-hommes et de la transformation de la dynamique femmes-hommes, la direction a noté que la conception de bon nombre de projets analysés précédait l'application de la politique relative au genre. Les projets plus récents respectaient l'ensemble des normes relatives au genre et suivaient l'approche visant à transformer les rapports entre les hommes et les femmes, comme le montraient les notes issues de l'assurance qualité.

c) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 [E]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11, ainsi que les commentaires d'IOE, tels qu'ils figurent dans le document [EB 2022/136/R.8](#) et son [additif](#).

35. Le Conseil d'administration a accueilli avec satisfaction le Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 et félicité le Fonds pour sa performance et les résultats positifs obtenus au cours de ce cycle. Les membres ont apprécié les efforts faits par le Fonds pour évaluer les impacts positifs et tangibles de ses investissements sur le terrain, qui ont contribué à l'amélioration des conditions des bénéficiaires et de leur résilience, particulièrement ceux en situation de forte vulnérabilité. En outre, ces résultats donnaient une bonne image du FIDA et lui donnaient donc de la visibilité et de la crédibilité en tant que partenaire de choix dans la perspective de FIDA13.
36. Les membres ont noté avec satisfaction que le FIDA avait dépassé la grande majorité des cibles fixées dans le Cadre de gestion des résultats de FIDA11, à l'exception de celle relative à la nutrition. Les membres se sont dits particulièrement satisfaits des progrès réalisés en matière d'augmentation des revenus et d'autonomisation des femmes, surtout en ce qui concerne la prise de décision et la gestion des ressources. Néanmoins, ils ont rappelé qu'il était important d'atteindre les cibles d'égalité femmes-hommes dans d'autres domaines également, comme le patrimoine et les droits fonciers. Les membres ont appelé à

investir davantage dans les filières agricoles et à analyser plus en détail les goulets d'étranglement et les déficits d'efficacité.

37. Les membres ont fait remarquer que l'augmentation des revenus des ménages n'était pas allée de pair avec une amélioration de la nutrition. Dans le contexte actuel de détérioration de la sécurité alimentaire, les membres ont encouragé à faire preuve d'une plus grande ambition et d'efforts continus pour transversaliser la nutrition dans le portefeuille du Fonds et tirer profit du rapport entre l'autonomisation des femmes et l'amélioration de la nutrition. Le FIDA pouvait aider à relier la productivité agricole, l'accroissement de la prospérité des ménages et la pérennisation des résultats obtenus en matière de nutrition, idée que l'on pouvait reprendre dans les théories du changement concernant la nutrition. Le Conseil d'administration a souligné le caractère opportun du document « Tokyo Compact on Global Nutrition for Growth » issu du Sommet de Tokyo sur la nutrition de 2021, approuvé par les trois organismes ayant leur siège à Rome. Les membres pensaient qu'une bonne exécution et reproduction à plus grande échelle des engagements de financement pris au Sommet de Tokyo renforceraient l'intervention du FIDA dans le domaine de la nutrition et seraient la source d'une meilleure synergie entre organismes ayant leur siège à Rome.
38. La direction a reconnu la qualité de la collaboration avec IOE sur la manière dont il convenait d'interpréter les résultats et de les traduire en indications aux fins de la conception de projets et de la gestion adaptative. En ce qui concerne les questions méthodologiques et la fiabilité des conclusions, la direction a indiqué que l'on avait procédé à de nombreux tests de sensibilité pour s'assurer de la rigueur de la méthode. Les conclusions n'avaient effectivement pas été extrapolées des données de référence; il ne s'agissait donc pas tant de comparer deux points, avant et après l'intervention du FIDA, que de rendre compte succinctement de l'impact avec ou sans cette intervention. Les évaluations de l'impact comparaient les bénéficiaires qui avaient effectivement reçu les financements du FIDA avec des groupes témoins qui n'avaient pas bénéficié des opérations du Fonds. Ces groupes témoins avaient été choisis rigoureusement de manière à ce que leurs conditions ex ante et zones géographiques soient très similaires à celles des groupes bénéficiaires.
39. Bien consciente que la politique sur la nutrition était récente et qu'elle mettrait un temps à porter ses fruits en matière de nutrition et d'égalité femmes-hommes, la direction a fait observer que les comportements devaient également évoluer au sein même des ménages. Il fallait des mesures spécifiques sur la question, qui devrait être intégrée aux théories du changement des projets et à leurs activités.
40. Concernant la définition des cibles pour FIDA13 et les futures évaluations de l'impact, la direction a informé les membres que la sélection aléatoire pour l'évaluation de l'impact du portefeuille de FIDA12 – dont les projets s'achèveraient entre 2022 et 2024 – avait déjà été effectuée et que tout serait fait pour mettre en regard les données concernant l'impact et celles concernant les coûts. La direction a également plaidé en faveur de l'utilisation d'un nombre plus raisonnable d'indicateurs pour FIDA13.
41. La direction a fait remarquer que les contraintes budgétaires empêchaient de définir des points de référence fiables et de mesurer la pérennisation de l'impact par des évaluations ex post sur cinq ou dix ans. Les évaluations de l'impact étaient financées par le budget administratif, ce qui freinait la production et l'amélioration des normes. Les membres en capacité d'apporter des ressources additionnelles pour financer cette activité thématique et programmatique ont été encouragés à le faire.

Point 6 de l'ordre du jour – Questions opérationnelles

a) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration [E]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a pris acte des conclusions de la consultation sur les propositions de projets et de programmes et sur les opérations non souveraines présentées pour approbation à la session ([EB 2022/136/R.9](#)). En outre, le Conseil d'administration a pris note des programmes d'options stratégiques pour les pays soumis pour examen.

b) Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique [A]

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné la demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins du Projet d'appui à l'inclusion financière des populations rurales en Palestine, telle qu'elle figure dans le document [EB 2022/136/R.39](#), et a approuvé l'adoption de la résolution suivante:

« DÉCIDE: qu'un montant de 2 millions d'USD issu des ressources réservées aux dons ordinaires sera transféré au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie aux fins de l'octroi d'un capital initial au Projet d'appui à l'inclusion financière des populations rurales. »
- La proposition de projet finale sera soumise à l'approbation du Conseil d'administration.

42. Les membres du Conseil, notant les difficultés en matière de sécurité alimentaire auxquelles est confronté le peuple palestinien, sans compter les conséquences dévastatrices du conflit, des changements climatiques, de la pandémie de COVID-19 et des effets de la guerre en Ukraine, se sont prononcés en faveur de la proposition. L'approbation du capital initial débloquerait auprès d'autres acteurs les fonds nécessaires au financement du projet. Le projet a été considéré comme particulièrement pertinent vu le mandat du FIDA et son avantage comparatif, car il donnerait accès aux produits financiers dont les petits exploitants agricoles, les femmes et les jeunes des zones rurales ont besoin pour obtenir des moyens d'existence durables et inclusifs.
43. Interrogée sur la manière dont le FIDA comptait gérer les risques associés, la direction a expliqué qu'une fois le financement approuvé, le projet passerait par les processus habituels de conception et de contrôle de qualité internes, puis serait soumis au Conseil pour approbation finale. Tous les risques fiduciaires seraient traités (diligence voulue à l'égard des partenaires de projets, passations de marchés, procédures de sélection, processus de mise en concurrence, etc.) au moyen des procédures déjà utilisées par le Fonds, comme cela avait été le cas pour le Projet de gestion résiliente des terres et des ressources en cours – une des réussites du FIDA dans une situation de fragilité et de conflit.

44. La direction a ajouté que le Fonds travaillerait en collaboration avec l’Autorité palestinienne pour garantir que les ressources fournies soient utilisées uniquement dans le cadre des projets à Gaza relevant de sa compétence en vertu des accords applicables.

Point 7 de l’ordre du jour – Questions financières

a) Informations actualisées sur l’état des ressources et la capacité d’engagement pour FIDA12 [E]

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d’administration a pris note des informations actualisées sur l’état des ressources et la capacité d’engagement pour FIDA12, telles qu’elles figurent dans le document [EB 2022/136/R.10/Rev.1](#).
- La direction présenterait une proposition de révision de la tarification des prêts et des taux de référence qui serait soumise à l’attention du Conseil d’administration.

45. Le Conseil d’administration a pris note de l’ajustement marginal du niveau du programme de prêts et dons pour FIDA12, qui s’expliquait par une légère insuffisance des contributions annoncées par rapport au niveau ciblé révisé. Les États membres ont été encouragés à remplir leurs engagements pour FIDA12 en augmentant le montant des contributions annoncées de manière à permettre au Fonds de respecter ses engagements et d’atteindre ses objectifs de décaissement relatifs à FIDA12. La direction a été appelée à préserver le concept d’universalité tout en s’assurant que les ressources empruntées soient accessibles aux pays à faible revenu.
46. Les membres ont exprimé leur soutien envers les efforts du FIDA pour élargir la base de ressources et ont félicité la direction pour la conclusion de deux opérations de placement privé. De plus amples informations ont été demandées au sujet des enseignements tirés de la réalisation de ces placements privés, de l’incidence des coûts d’emprunt sur la viabilité financière du FIDA et sur les conditions de prêt et la tarification, des conséquences potentielles des retards de remboursements compte tenu de niveaux d’endettement croissants et des effets du MARE et du système d’allocation fondé sur la performance (SAFP).
47. En ce qui concerne la tarification, la direction a confirmé que les différentes notes de crédit du FIDA et d’autres IFI ont eu une influence sur les coûts de financement du Fonds. Des travaux étaient en cours en vue de proposer et soumettre à l’examen du Conseil un ajustement de la tarification des prêts ordinaires du FIDA afin de refléter ses propres coûts de financement, qui ne correspondaient pas à ceux d’une institution notée AAA. Afin de permettre l’accès durable des pays à faible revenu aux ressources du MARE, la direction, dans la perspective de FIDA13, étudiait entre autres la possibilité qu’une part des contributions versées au titre de la reconstitution des ressources serve à faire baisser les coûts d’emprunt des pays à faible revenu.
48. La direction a affirmé que le portefeuille de prêts du Fonds était très résilient et que le ratio de prêts improductifs restait stable. Le caractère diversifié et la portée mondiale du portefeuille de prêts du Fonds, et les plafonds de crédits prescrits par les textes juridiques fondamentaux du FIDA, jouaient en faveur de cette résilience. Les remboursements aux échéances prévues permettaient au FIDA de jouir d’un solide statut de créancier privilégié – une référence importante pour les agences de notation. L’atténuation des risques faisait partie par défaut des critères d’accès aux ressources du MARE, de sorte que la note moyenne du portefeuille restait en adéquation avec les exigences des agences de notation et les principes de gestion solide des ressources financières.

49. La direction a fait part des enseignements tirés de la réussite des deux premières opérations de placement privé. Compte tenu de la volatilité actuelle, les maîtres mots étaient la souplesse et la réactivité d'exécution; autrement dit, le processus de gouvernance actuel, dans lequel le Conseil d'administration devait se prononcer avant toute opération, pourrait à l'avenir être un frein. Concernant les frais de courtage, la direction a suivi la grille de tarification typiquement appliquée pour les obligations publiques supranationales et souveraines; plus le FIDA aurait d'émissions à son actif, plus il aurait de force contractuelle lors des négociations des frais de courtage.

b) Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a autorisé le FIDA à conclure avec la Banque européenne d'investissement un accord-cadre d'emprunt régissant plusieurs prêts individuels d'un montant global en principal équivalant à 500 millions d'EUR. Il a également approuvé la conclusion des accords de prêt individuels prévus dans ledit accord-cadre, sous réserve de leur conformité au Cadre d'emprunt intégré, comme exposé dans le document [EB 2022/136/R.11](#).
50. Les membres du Conseil d'administration ont salué la proposition de conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement, approuvée par le Comité d'audit. Le Conseil s'est réjoui des nouvelles possibilités de partenariats que cet accord apporterait.
51. Les membres ont encouragé la diversification des sources de financement, conformément au Cadre d'emprunt intégré, qui devait être un moyen pour le FIDA de gagner en influence et de doubler son impact. À court terme, le Cadre d'emprunt intégré répondait au besoin du Fonds, mais les membres ont fait observer qu'il devrait évoluer pour FIDA13; cela aiderait aussi à organiser l'adaptation de ses produits financiers pour lutter contre l'augmentation de l'endettement des pays causée, entre autres, par les conséquences financières de la COVID-19 sur les budgets nationaux et par les effets des changements climatiques.
52. La direction a confirmé que les fonds n'étaient préaffectés ni sur critère géographique ni sur critère thématique. En réponse aux demandes relatives à la monnaie ou aux taux des marges, la direction a affirmé que le FIDA était libre de sélectionner la monnaie de tirage de son choix et que les taux étaient très avantageux.
53. La Banque européenne d'investissement a été considérée comme un financeur et partenaire de développement intéressant, comme le démontre la collaboration en cours avec le Cambodge. Des efforts sont faits pour identifier les nouvelles possibilités de collaboration en Afrique, en Asie centrale et en Amérique latine et Caraïbes.

Point 8 de l'ordre du jour – Gouvernance

a) Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2022/136/R.12](#), et a approuvé la soumission dudit document assorti du projet de résolution, visant l'établissement de la Consultation sur FIDA13, et la sélection de sa présidence externe, tels qu'ils figurent dans le document, à la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs.

54. La direction a souscrit à l'idée, suggérée par les membres, d'examiner les enseignements tirés et d'analyser les critères de sélection de la présidence externe avant la procédure publique de recrutement de la présidence de la Consultation sur FIDA14. Les membres attendaient avec impatience ces délibérations, qui devraient aider le FIDA à mieux soutenir les populations les plus pauvres et vulnérables.
55. La direction a réaffirmé son engagement à collaborer activement avec les parties prenantes, d'une part, de la société civile, principalement les groupes de petits exploitants et les organisations de peuples autochtones, et d'autre part, de la communauté internationale luttant pour une meilleure nutrition, l'objectif étant de bénéficier de leur expérience inestimable. Cette collaboration, couplée à la proposition d'organiser des sessions de Consultation dans les États membres, particulièrement dans les pays bénéficiaires, pourrait renforcer l'appui du FIDA sur le plan politique. En réponse aux questions au sujet des incidences budgétaires, la direction a expliqué qu'elle passerait les éventuels coûts au peigne fin pour garantir l'efficacité.

b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024 [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2022/136/R.13](#) et approuvé les dates proposées pour ses sessions et ses Journées de réflexion en 2024. À la demande d'un représentant, la direction ferait également en sorte, dans la mesure du possible, que le 19 septembre 2024 reste libre.

c) Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et dates de la visite en Ouganda [A]

Résultat des délibérations:

- Le Conseil d'administration a examiné le document [EB 2022/136/R.14](#), approuvé les destinations du plan à horizon mobile des visites de pays pour 2024-2026 et autorisé la direction à choisir les dates pour la visite en Ouganda en 2023.

d) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA [A]

Résultats des délibérations:

- Le Conseil d'administration a élu M. Sylvain Fournel (France, Liste A) pour représenter le Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA pour une période de trois ans, expirant le 30 septembre 2025.
- Les candidatures pour les suppléants issus de la Liste B et de la Liste C étant encore en souffrance, le Conseil d'administration s'est accordé sur le fait que ces candidatures devraient être soumises dès que possible.
- Après la session du Conseil d'administration, les membres ci-après s'étaient portés candidats à la fonction de représentant suppléant du Conseil des gouverneurs auprès du Comité des pensions du personnel du FIDA pour une période de trois ans, expirant le 30 septembre 2025:
 - M. Jose Angel Bucarello Guzman, Ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela (Liste B);
 - M^{me} Shiyang Zeng, République populaire de Chine (Liste C).

Point 9 de l'ordre du jour – Questions diverses

a) Informations actualisées sur la transition avec la nouvelle Présidence [I]

56. Le futur Président a affirmé qu'il veillait à ce que la transition se fasse sans accroc, de sorte qu'il puisse se concentrer sur les priorités dès sa prise de fonctions.
57. Quelques grands principes seraient observés pendant la période de transition, à savoir: garantir une stabilité pour le personnel du Fonds et la haute direction, préparer la future Consultation sur FIDA13, mettre l'accent sur la sécurité alimentaire et les systèmes alimentaires, travailler main dans la main de manière ouverte et constructive afin de parvenir à un consensus et de s'attaquer aux principaux défis qui doivent être surmontés pour servir les populations les plus vulnérables, les plus pauvres et les plus difficiles à atteindre.

Clôture de la session

58. Le Conseil d'administration a sincèrement remercié le Président sortant pour son immense contribution au FIDA en des temps particulièrement difficiles et pour son véritable investissement en faveur des populations les plus pauvres, et lui a souhaité ses meilleurs vœux de réussite dans son nouveau rôle de Directeur général du Bureau international du Travail. Le Conseil a également souhaité la bienvenue au nouveau Président, M. Alvaro Lario, et s'est réjoui à la perspective de travailler avec lui pour concrétiser le mandat du FIDA.
59. Le Conseil a également remercié le Secrétaire du Fonds, M. Luis Jiménez-McInnis des excellents services rendus au FIDA, au Conseil et à tous les Membres, et souhaité toute la réussite possible dans son nouveau rôle de Directeur des relations externes, des partenariats et de la mobilisation des ressources à l'Organisation panaméricaine de la santé.
60. Le Président a remercié le Conseil du fond du cœur pour son soutien tout au long de son mandat, qui avait enrichi à la fois son expérience personnelle et professionnelle.

61. Le discours de clôture du Président du Conseil d'administration a été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres sous la cote [EB 2022/136/INF.8](#).
62. La cent-trente-sixième session s'est achevée au deuxième jour, un jour avant la fin prévue.

Résultats concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-sixième session du Conseil d'administration

Point de l'ordre du jour	Libellé	Cote du document	Suffrages exprimés	% des suffrages*	Nombre de voix pour	% de voix pour**	Nombre de voix contre	% de voix contre**	Nombre d'abstentions
15 a)	Procédure de règlement des plaintes en cas d'allégation de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA	EB 2022/136/R.27	6 138,134	97,7	6 138,134	100	-	-	-
16 a) i) a)	Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí	EB 2022/136/R.28 + Add.1 + Sup.1	6 138,134	97,7	6 138,134	100	-	-	-
17 a)	AMK Microfinance – Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance au Cambodge	EB 2022/136/R.29 + Add.1	6 138,134	97,7	6 138,134	100	-	-	-
18 a)	Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (confidentiel)	EB 2022/136/R.30	6 138,134	97,7	6 138,134	100	-	-	-
19 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs	EB 2022/136/R.31	6 138,134	97,7	6 138,134	100	-	-	-
20 a)	Mémorandum d'accord entre la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Fonds international de développement agricole	EB 2022/136/R.32	Le point en question a été retiré de la procédure d'approbation, pour des raisons linguistiques, et sera soumis à l'approbation du Conseil d'administration à une date ultérieure.						

* Le nombre indique le pourcentage de suffrages exprimés sur le total des voix (6 283,511) dont disposent les membres du Conseil d'administration. Pour que le vote par correspondance soit valable, au moins les deux tiers (4 189,008) du nombre total des voix doivent avoir été reçus. On entend par « suffrages exprimés » les voix pour et les voix contre, les abstentions n'étant pas comptées.

** Les chiffres indiqués correspondent au pourcentage de votes pour et de votes contre par rapport au total des suffrages exprimés. Les voix pour doivent atteindre une majorité des trois cinquièmes, à condition que cette majorité représente plus de la moitié (3 141,756) du nombre total des voix dont disposent les membres du Conseil d'administration.

Décisions concernant les points soumis pour approbation par vote par correspondance à la cent trente-sixième session du Conseil d'administration¹

15. Questions institutionnelles

a) Procédure de règlement des plaintes en cas d'allégation de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) du FIDA [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/136/R.27 et a approuvé la procédure améliorée de règlement des plaintes en cas d'allégation de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC).

16. Questions opérationnelles

a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]

i) Amérique latine et Caraïbes

a. Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/136/R.28, l'additif et l'accord de financement négocié, et approuvé le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

« DÉCIDE: que le Fonds accordera à l'État de Piauí, avec garantie souveraine de la République fédérative du Brésil, un prêt à des conditions ordinaires d'un montant de dix-huit millions de dollars des États-Unis (18 000 000 USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport. »

17. Opérations non souveraines dans le secteur privé

a) AMK Microfinance – Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance au Cambodge [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/136/R.29 et son additif, et a approuvé l'octroi d'un prêt de second rang à AMK Microfinance Institution Plc., destiné exclusivement à établir une ligne de crédit dans les filières favorables aux pauvres à l'appui des microentreprises, petites et moyennes entreprises agricoles et des coopératives agricoles au Cambodge, d'un montant de cinq millions de dollars des États-Unis (5 000 000 USD), selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le document.

18. Questions financières

a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (confidentiel) [A]

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/135/R.30 et a approuvé: a) les investisseurs proposés; b) les propositions d'opérations de placement privé correspondantes, telles que décrites dans le tableau 1 et exposées plus en détail dans le document.

¹ La communication correspondante (EB 2022/136/V.B.C.) publiée par le Bureau du Secrétaire le 13 septembre 2022 est accessible via les liens suivants: [\[anglais\]](#) [\[arabe\]](#) [\[espagnol\]](#) [\[français\]](#).

19. Gouvernance**a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs [A]**

Le Conseil d'administration a examiné le document EB 2022/136/R.31 et, conformément à l'article 6 du Règlement intérieur du Conseil des gouverneurs, a approuvé le projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs, tel qu'il figure dans le document. Le Conseil d'administration a également noté que le Conseil des gouverneurs recevra, en même temps que l'ordre du jour provisoire, le programme des activités prévues à la session en question.

Liste des documents soumis avant la cent trente-sixième session du Conseil d'administration

<i>Numéro du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre</i>
Points pour examen en session		
EB 2022/136/R.1 + Add.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2022/136/R.2	3	Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale
EB 2022/136/R.3	4 a)	Aperçu général du programme de travail et des budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
EB 2022/135/R.5	4 b) i)	Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement pour la période 2022-2027
EB 2022/136/R.5	4 b) ii)	Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022)
EB 2022/136/R.6 + Add.1	5 a)	Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA
EB 2022/136/R.7 + Add.1	5 b)	Rapport 2022 sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
EB 2022/136/R.8 + Add.1	5 c)	Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11
EB 2022/136/R.9	6 a)	Résumé des propositions de projets et de programmes, des stratégies de pays et des opérations non souveraines examinées par le Conseil d'administration lors de la consultation tenue le 31 août 2022
EB 2022/136/R.39	6 b)	Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie, à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique: Projet d'appui à l'inclusion financière des populations rurales en Palestine
EB 2022/136/R.10 + Corr.1	7 a)	Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12
EB 2022/136/R.11	7 b)	Proposition relative à la conclusion d'un accord-cadre d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement et des accords de prêt individuels correspondants
EB 2022/136/R.12	8 a)	Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2022/136/R.13	8 b)	Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration en 2024
EB 2022/136/R.14	8 c)	Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et date de la visite en Ouganda
EB 2022/136/R.15	8 d)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA
Points pour commentaires en ligne		
EB 2022/136/R.16	10 a)	Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles
EB 2022/136/R.17	10 b)	Examen à mi-parcours de la Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs 2019-2025: une actualisation de la stratégie
EB 2022/136/R.18 + Add.1 ² + Add.2	11 a)	Rapport 2022 du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA)
EB 2022/136/R.19	11 b) i)	Royaume du Cambodge: Évaluation de la stratégie et du programme de pays
EB 2022/136/R.20	11 b) ii)	République du Malawi: Évaluation de la stratégie et du programme de pays

² Document disponible en anglais seulement.

EB 2022/136/R.21 + Add.1	12 a)	Informations actualisées sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
EB 2022/136/R.22	12 b) i) a)	République populaire du Bangladesh: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2022/136/R.23 + Add.1	12 b) i) b)	Royaume du Cambodge: Programme d'options stratégiques pour le pays 2022-2027
EB 2022/136/R.24 + Add.1	12 b) ii) a)	République du Malawi: Programme d'options stratégiques pour le pays 2023-2030
EB 2022/136/R.25	13 a)	Rapport sur l'adéquation des fonds propres – décembre 2021
EB 2022/136/R.26	14 a)	Informations actualisées sur la collaboration du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale
Points pour décision par vote par correspondance		
EB 2022/136/R.27	15 a)	Procédure améliorée de règlement des plaintes en cas d'allégation de non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC)
EB 2022/136/R.28 + Add.1 + Sup.1 ³	16 b) i) a)	République fédérative du Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí
EB 2022/136/R.29 + Add.1	17 a)	AMK Microfinance – Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance – Royaume du Cambodge
EB 2022/136/R.30	18 a)	Propositions d'opérations de placement privé du FIDA
EB 2022/136/R.31	19 a)	Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs
EB 2022/136/R.32	20 a)	Mémorandum d'accord entre le FIDA et la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE)
Autres documents soumis pour information [1]/sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé		
D'autres documents soumis pour information, ainsi que les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, ont été mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres .		

³ Document disponible en anglais seulement.



Investing in rural people
Investir dans les populations rurales
Invertir en la población rural
الاستثمار في السكان الريفيين

قائمة الوفود المشاركة في الدورة السادسة والثلاثين
بعد المائة

**Delegations at the 136th session of the
Executive Board**

**Délégations à la cent trente-sixième
session du Conseil d'administration**

**Delegaciones en el 136.o período de
sesiones de la Junta Ejecutiva**

Conseil d'administration
Cent trente-sixième session
Rome, 13-15 septembre 2022

MEMBERS / ALTERNATES**ALGERIA**

Ali TERRAK
Chef de l'Inspection Générale
des finances
Ministère des finances de
la République algérienne
démocratique et populaire
Alger

Lamia BEN REDOUANE
Conseillère
Représentant permanent suppléant
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies à Rome
Rome

ARGENTINA

Carlos Bernardo CHERNIAK
Embajador
Representante Permanente
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

Carolina HERNÁNDEZ
Secretario
Representante Permanente Alterna
de la República Argentina ante
la FAO, el FIDA y el PMA
Roma

AUSTRIA

Veronika BAUMGARTNER-PUTZ
Senior Advisor
International Financial Institutions
Federal Ministry of Finance
of the Republic of Austria
Vienna

BELGIUM

Virginie KNECHT
Attaché
Représentation permanente de la Belgique
auprès des organisations
spécialisées des Nations Unies à Rome
Rome

BRAZIL

◇

Leonardo LIMA CHAGAS
Undersecretary for International
Development Institutions
Ministry of Economy
of the Federative
Republic of Brazil
Brasilia

Eduardo ROLIM
General Coordinator of Relations
with International Organizations
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Development
and Management of the Federative
Republic of Brazil
Brasilia

Arnaldo DE BAENA FERNANDES
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Federative Republic of Brazil
to IFAD
Rome

Fábio Meira de OLIVEIRA DIAS
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of Brazil to FAO, WFP and IFAD

Rome

CAMEROON

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun auprès
du FIDA
Rome

CANADA

Elissa GOLBERG
Ambassador
Permanent Representative of Canada
to the Food and Agriculture Agencies
of the United Nations
Rome

Gloria WISEMAN
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
in Rome
Rome

Alexandra RICARD-GUAY
Senior Program Officer
Permanent Mission of Canada
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

CHINA

MEI Hongyong
Counsellor
Deputy Permanent Representative
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Shiyang
Second Secretary
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

ZENG Xin
Attaché
Permanent Mission of the
People's Republic of China to
the United Nations Agencies
for Food and Agriculture in Rome
Rome

XIE Hongxiu
Principal Officer
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance of
the People's Republic of China
Beijing

GAO Yuanhou
Principal Officer
Department of International Economic
and Financial Cooperation
Ministry of Finance of the
People's Republic of China
Beijing

CÔTE D'IVOIRE

Seydou CISSÉ
Ambassadeur
Représentant permanent de la
République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

Yapo Guillaume DAGOU
Ingénieur Principal Zootechnique
Représentant Permanent Adjoint
Ministère des Ressources Animales et
Halieutiques
c/o Représentation permanente de
la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM

Gisèle COULIBALY née LEGBEDJI
Première Conseillère
Représentante permanente suppléante
de la République de Côte d'Ivoire
auprès de la FAO, du FIDA
et du PAM
Rome

DENMARK

Jette MICHELSEN
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Hanne CARUS
Senior Advisor
Ministry of Foreign Affairs
of the Kingdom of Denmark
Copenhagen

Dagmar Bladt ANDERSEN
Intern
The Royal Danish Embassy
Rome

DOMINICAN REPUBLIC

Mario ARVELO
Embajador
Representante Permanente de la
República Dominicana ante
el FIDA
Roma

Larissa Caridad VELOZ SANTANA
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Patricia RODRÍGUEZ
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

María Cristina LAUREANO PEÑA
Primera Secretaria
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Diana INFANTE QUIÑONES
Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

Maira VARGAS
Consejera
Representación Permanente de la
República Dominicana ante los
Organismos de las Naciones Unidas
en Roma
Roma

Julia VICIOSO VARELAS
Ministra Consejera
Representante Permanente Alternativa
de la República Dominicana
ante el FIDA
Roma

EGYPT

Mohammed BORHAN
First Secretary
of the Arab Republic of Egypt to
the Rome-based United Nations
Agencies
Rome

FRANCE

Sylvain FOURNEL
Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République française auprès
de l'OAA, PAM et FIDA
Rome

Laura TORREBRUNO
Conseillère économique
Ambassade de France
Rome

Mariella MORANDI
Cheffe du bureau
Financement multilatéral du
développement et du climat (MULTIFIN3)
Direction générale du Trésor du
Ministère de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté industrielle et
numérique

Paris

Mathilde LIMBERGERE
Direction générale du Trésor
Ministère de l'économie et des finances
de la République française
Paris

Thomas SAUVAGEOT
Chargé de mission PAM/FIDA
Représentation permanente de la
République française auprès de
l'OAA, PAM et FIDA
Rome

GERMANY

Ronald MEYER
Minister
Alternate Permanent Representative of
the Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

Mareike HEEREN
Intern
Permanent Representation of the
Federal Republic of Germany to the
International Organizations in Rome
Rome

INDIA

Neena MALHOTRA
Ambassador
Permanent Representative of
the Republic of India to IFAD
Rome

Prasanna V. SALIAN
Director (OMI)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance of
the Republic of India
New Delhi

INDONESIA

Purna Cita NUGRAHA
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Ida Ayu RATIH
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Republic of Indonesia
to IFAD
Rome

Nona Gae LUNA
First Secretary
Embassy of the Republic
of Indonesia
Rome

Yurika ARIANTI PERMANASARI
Policy Analyst
Sub Coordinator for UN Affairs
International Cooperation Bureau
Ministry of Agriculture of
the Republic of Indonesia
Jakarta

IRELAND

Michelle WINTHROP
Director, Policy Unit
Development Cooperation and
Africa Division
Department of Foreign Affairs
of Ireland
Dublin

Niall CREMEN
Development Specialist
Development Cooperation Division (Irish
Aid)
Department of Foreign Affairs of Ireland
Dublin

Judith RANDEL
Agricultural Development and
Food Systems Advisor
Development Cooperation and
Africa Division (DCAD)
Department of Foreign Affairs of Ireland

Dublin

ITALY

Gian Paolo RUGGIERO
Director
International Financial Relations
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Francesca LOMBARDO
Officer
Multilateral Development Banks and Funds
Ministry of Economy and Finance
of the Italian Republic
Rome

Giacomo COSMI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Italian Republic to IFAD
Rome

JAPAN

KURAYA Yoshihiro
Minister Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations Food
and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SHIBUYA Yutaka
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of Japan to IFAD
Rome

MEXICO

Miguel Jorge GARCÍA WINDER
Embajador
Representante Permanente
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

Sandra Paola RAMÍREZ VALENZUELA
Primera Secretaria
Asuntos Multilaterales (FIDA)
Representante Permanente Alternativa
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma

NETHERLANDS

Eric HILBERINK
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to the United Nations Organizations
for Food and Agriculture in Rome
Rome

Sander VERHULST
Intern
Permanent Representation of
the Kingdom of the Netherlands to
the United Nations Organizations
for Food and Agriculture
Rome

NIGERIA

Yaya O. OLANIRAN
Minister
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

NORWAY

Even STORMOEN
Senior Advisor
Section for United Nations Policy
Royal Norwegian Ministry
of Foreign Affairs
Oslo

Bjørn SKOTNES
Counsellor
Deputy Permanent Representative of
the Kingdom of Norway to IFAD
Rome

Emily Ryen GLOINSON
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

Are IZQUIERDO SKJÆR
Advisor
Permanent Mission of Norway to the
UN Organisations in Rome
Royal Norwegian Embassy
Rome

PAKISTAN

Khalid MEHBOOB
Adviser
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

REPUBLIC OF KOREA

KIM Hyungsik
First Secretary (Agricultural Attaché)
Alternate Permanent Representative of the
Republic of Korea to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

SAUDI ARABIA

Mohammed Ahmed M. ALGHAMDI
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Salah bin AbdelRazaq AL KHODER
Third Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia
to FAO
Rome

Mansour Mubarak S. AL ADI
Attaché
Alternate Permanent Representative
of the Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

SPAIN

Alfonso María DASTIS QUECEDO
Embajador
Representante Permanente de España
ante los Organismos de las
Naciones Unidas en Roma
Roma

Moisés MORERA MARTÍN
Primer Secretario
Representante Permanente Alternativo
de España ante los Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma

SWEDEN

Petter NILSSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Sweden to IFAD
Rome

Lucas LINDFORS
Programme and Policy Officer
Embassy of Sweden
Rome

Julia THELIN
Intern
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND

Pio WENNUBST
Ambassadeur
Représentant permanent de la
Confédération suisse auprès
de la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

Patrik OLSSON
Chargé de programme
Division Programme global
sécurité alimentaire
Direction du développement et
de la coopération (DDC)
Département fédéral des affaires
étrangères de la Confédération suisse
Berne

Anna CITTERIO
Collaborateur scientifique
Représentation permanente de la
Confédération suisse auprès de
la FAO, du FIDA et du PAM
Rome

UNITED ARAB EMIRATES

Yousuf Mohammed BIN HAJAR
Deputy Director
International Financial Relations
Department
Ministry of Finance of the
United Arab Emirates
Abu Dhabi

UNITED KINGDOM

Elizabeth NASSKAU
First Secretary
Deputy Permanent Representative of
the United Kingdom of Great Britain and
Northern Ireland to the United Nations
Food and Agriculture Agencies in Rome
Rome

UNITED STATES

James CATTO
Director
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Marcelo NORSWORTHY
International Economist
Office of International Development Policy
Department of the Treasury of
the United States of America
Washington, D.C.

Samuel F. ROTHENBERG
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the United States of America
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies in Rome
Rome

VENEZUELA (BOLIVARIAN REPUBLIC OF)

Jose Angel BUCARELLO GUZMAN
Representante Permanente Adjunto de
la República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas
Roma

Porfirio PESTANA DE BARROS
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno de la
República Bolivariana de Venezuela
ante la FAO y demás Organismos
de las Naciones Unidas en Roma
Roma



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent trente-sixième session
Rome, 13-15 septembre 2022

Ordre du jour

Cote du document: EB 2022/136/R.1/Rev.1

Point de l'ordre du jour: 2

Date: 13 septembre 2022

Distribution: Publique

Original: Anglais

Questions techniques:

Luis Jiménez-McInnis

Secrétaire du FIDA

courriel: l.jimenez-mcinnis@ifad.org

Deirdre Mc Grenra

Cheffe

Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres

courriel: igmr@ifad.org

Les documents relatifs à la réunion sont disponibles sur cette [page](#). En cas de questions sur la documentation, veuillez vous adresser à igmr@ifad.org.

Fonds international de développement agricole – www.ifad.org

Ordre du jour de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration – Session hybride

Renseignements à l'usage des représentantes et représentants au Conseil d'administration

1. La cent trente-sixième session du Conseil d'administration se tiendra du mardi 13 au jeudi 15 septembre au siège du FIDA, 44, Via Paolo di Dono, à Rome, dans salle de conférences Italie. Les réunions auront lieu de 9 h 30 à 17 h 30 chaque jour, avec une pause déjeuner de 13 heures à 14 h 30. Une seule représentante ou un seul représentant de chaque membre et membre suppléant ou suppléante du Conseil d'administration sera invité à participer en personne. Cette personne peut changer en cours de session et même en cours de journée. Les autres représentantes et représentants pourront suivre les débats à distance sur la plateforme de visioconférence Zoom. Toutes les mesures de prévention de la COVID-19 seront appliquées. Les représentantes et représentants des États membres ne siégeant pas au Conseil peuvent suivre les délibérations en qualité d'observateurs sans droit de parole depuis la salle d'écoute en ligne.
2. Pour faciliter le bon déroulement de la session, il a été décidé que les points de l'ordre du jour seraient regroupés et associés à un code couleur comme suit:
 - I. Points pour examen en session
 - II. Points pour commentaires en ligne
 - III. Points pour approbation par vote par correspondance
 - IV. Points mis en ligne pour information
3. Par souci de clarté, une lettre indiquant l'action demandée au Conseil d'administration figure à côté de chaque point de l'ordre du jour, à savoir:

[A] = pour approbation; **[E]** = pour examen; **[I]** = pour information;

Points présentés pour approbation par vote par correspondance (section III)
4. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points énumérés à la section III par vote par correspondance. Tout point pourra faire l'objet d'un examen en session si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ces demandes doivent être communiquées par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Points présentés pour information (section IV)
5. Les documents soumis pour information ne pourront être examinés en session que si la direction l'estime nécessaire ou si un représentant ou une représentante au Conseil en fait la demande. Ladite demande doit alors être communiquée par écrit au Secrétaire du FIDA au plus tard une semaine avant la session.

Calendrier des travaux de la session
6. Les numéros des points de l'ordre du jour ne correspondent pas nécessairement à l'ordre dans lequel les documents seront examinés. Un calendrier des travaux sera mis en ligne avant la session sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres; on y trouvera l'horaire et l'ordre des débats.
7. Ce calendrier des travaux ne comprendra que les points à examiner en session.

Ordre du jour

I. Points pour examen en séance

1. Ouverture de la session

2. Adoption de l'ordre du jour (EB 2022/136/R.1) [A]

3. Informations actualisées sur les activités du FIDA en lien avec la riposte à la crise alimentaire mondiale (EB 2022/136/R.2) [E]

4. Questions institutionnelles

- a) Aperçu général du programme de travail et budgets ordinaire et d'investissement du FIDA axés sur les résultats pour 2023, perspectives budgétaires stratégiques à moyen terme pour 2024-2025, et aperçu du budget-programme de travail axé sur les résultats pour 2023 et plan indicatif pour 2024-2025 du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (EB 2022/136/R.3) [E]
- b) Politiques et stratégies
 - i) Stratégie d'action du FIDA dans les petits États insulaires en développement (EB 2022/135/R.5) [I]
 - ii) Politique du FIDA en matière de diffusion des documents concernant les opérations non souveraines dans le secteur privé (2022) (EB 2022/136/R.5) [A]

5. Évaluation [E]

- a) Rapport annuel 2022 sur l'évaluation indépendante au FIDA (EC 2022/136/R.6 + Add.1)
- b) Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) (EB 2022/136/R.7 + Add.1)
- c) Rapport d'évaluation de l'impact dans le cadre de FIDA11 (EC 2022/136/R.8 + Add.1)

6. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport sur les stratégies de pays, les propositions de projets, de programmes et de dons et sur les opérations non souveraines dans le secteur privé examinées lors de la consultation du Conseil d'administration (EB 2022/136/R.9)
- b) Demande de reconstitution des ressources du Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie à partir des ressources réservées aux dons ordinaires, aux fins d'une initiative stratégique (EB 2022/136/R.39) [A]

7. Questions financières

- a) Informations actualisées sur l'état des ressources et la capacité d'engagement pour FIDA12 (EB 2022/136/R.10) [E]
- b) Proposition relative à la conclusion d'un accord d'emprunt avec la Banque européenne d'investissement (EB 2022/136/R.11) [A]

8. Gouvernance [A]

- a) Établissement de la Consultation sur la Treizième reconstitution des ressources du FIDA (EB 2022/136/R.12)
- b) Dates proposées pour les sessions du Conseil d'administration prévues en 2024 (EB 2022/136/R.13)

- c) Programme des visites de pays du Conseil d'administration du FIDA pour 2024-2026 et date de la visite en Ouganda (EB 2022/136/R.14)
- d) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du personnel du FIDA (EB 2022/136/R.15)

9. Questions diverses

- a) Informations actualisées sur les activités liées à la passation de fonctions au Bureau de la Présidence **[I]**

II. Points pour examen en ligne

Les représentants au Conseil d'administration sont invités à transmettre leurs éventuels commentaires sur les documents ci-après au moyen de la page dédiée de la plateforme interactive réservée aux États membres, qui sera accessible jusqu'au 9 septembre 2022. La direction tâchera de répondre dans les meilleurs délais aux commentaires reçus en ligne; un document regroupant l'ensemble des commentaires et des réponses sera publié sur la plateforme, dans les quatre langues officielles du Fonds, après la session du Conseil d'administration.

10. Questions institutionnelles [E]

- a) Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies pour la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (EB 2022/136/R.16)
- b) Politiques et stratégies
 - i) Stratégie du FIDA en matière de gestion des savoirs - Examen à mi-parcours (EB 2022/136/R.17)

11. Évaluation [E]

- a) Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (PRISMA) (EB 2022/136/R.18 + Add.1 + Add.2)
- b) Évaluations des stratégies et programmes de pays
 - i) Cambodge (EB 2022/136/R.19)
 - ii) Malawi (EB 2022/136/R.20)

12. Questions opérationnelles [E]

- a) Rapport de situation sur la mise en œuvre du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres et sur la riposte opérationnelle générale du FIDA à la COVID-19 (EB 2022/136/R.21 + Add.1)
- b) Programmes d'options stratégiques pour les pays (COSOP)
 - i) Asie et Pacifique
 - a. Bangladesh (EB 2022/136/R.22)
 - b. Cambodge (EB 2022/136/ R.23 + Add.1)
 - ii) Afrique orientale et australe
 - a. Malawi (EB 2022/136/ R.24 + Add.1)

13. Questions financières [E]

- a) Rapport sur l'adéquation des fonds propres – décembre 2021 (AC 2022/136/R.25)

14. Rapport de situation [E]

- a) Informations actualisées sur la coopération du FIDA avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (EB 2022/136/R.26)

III. Points pour approbation par vote par correspondance

Chacun des points ci-dessous peut être examiné en séance sur demande d'un représentant ou une représentante au Conseil d'administration. Toute demande en ce sens doit être transmise au Secrétariat (igmr@ifad.org) au moins une semaine avant le début de la session. Après adoption de l'ordre du jour provisoire de la cent trente-sixième session du Conseil d'administration, les représentantes et représentants seront invités à se prononcer sur les points suivants par vote par correspondance. Les représentants au Conseil d'administration sont invités à exprimer, pour les membres qu'ils représentent, un vote favorable, défavorable ou d'abstention concernant les recommandations formulées dans chacune de ces propositions. Une réponse écrite, précisant le vote (« oui », « non » ou « abstention »), devra être soumise d'ici le vendredi 30 septembre 2022, à minuit (heure de Rome).

Les résultats de ce vote par correspondance seront communiqués au Conseil d'administration en temps opportun.

15. Questions institutionnelles [A]

- a) Procédure de règlement des plaintes en non-respect des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) (EB 2022/136/R.27)

16. Questions opérationnelles

- a) Propositions de projets, de programmes et de dons soumises à l'attention du Conseil d'administration [A]
 - i) Amérique latine et Caraïbes
 - a. Brésil: Projet inclusif et durable au Piauí (EB 2022/136/R.28)

17. Opérations non souveraines dans le secteur privé [A]

- a) AMK Microfinance - Promotion d'un développement rural en faveur des pauvres par la microfinance au Cambodge (EB 2022/136/R.29)

18. Questions financières [A]

- a) Propositions d'opérations de placement privé du FIDA (**Confidentiel**) (EB 2022/136/R.30)

19. Gouvernance [A]

- a) Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-sixième session du Conseil des gouverneurs (EB 2022/136/R.31)

20. Questions diverses [A]

- a) Mémorandum d'accord entre la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et le Fonds international de développement agricole (EB 2022/136/R.32)

IV. Points présentés pour information⁴

21. Rapports de situation [I]

- a) Rapport de situation sur l'exécution par le FIDA des engagements relatifs au Sommet sur les systèmes alimentaires (EB 2022/136/R.33)

22. Rapports des organes subsidiaires [I]

- a) Procès-verbal de la cent dix-septième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/136/R.34)
- b) Procès-verbal de la cent dix-huitième session du Comité de l'évaluation (EB 2022/136/R.35)
- c) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-cinquième réunion (EB 2022/136/R.36)
- d) Rapport du président du Comité d'audit sur la cent soixante-sixième réunion (EB 2022/136/R.37)

V. Autres documents soumis pour information

D'autres documents présentés pour information, notamment les informations communiquées sur la base du principe d'adaptation à l'objectif visé, seront mis en ligne sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA, à la [présente adresse](#).

⁴ Conformément au principe d'adaptation à l'objectif visé, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2013 (EB 2013/110/R.4), des informations actualisées concernant la situation en matière d'arriérés et l'état des contributions à la Douzième reconstitution des ressources seront mises en ligne sur le site Web du FIDA et sur la plateforme interactive réservée aux États membres. Si un représentant au Conseil d'administration en fait la demande, ces informations pourront être discutées dans le cadre d'un point additionnel inscrit à l'ordre du jour.